



# Syndicat CA-OM-SC

## Section locale 1983

**SCFP**  
Syndicat canadien de  
la fonction publique FTO

Montréal, le 7 juin 2017

Lors de l'assemblée générale du 30 mai dernier, je vous ai annoncé que vous seriez convoqués avant l'été pour vous prononcer sur les demandes que votre comité de négociation allait apporter à l'employeur.

Le 1er juin dernier, la STM informait ses employés par une correspondance interne de changements de structure importants.

Un de ces changements mérite particulièrement notre attention, il s'agit de la décision de la STM de confier la coordination des négociations à une firme externe plutôt que de garder ce mandat à l'interne.

Vous serez convoqués en septembre en assemblée spéciale pour voter sur votre cahier de demandes et donner le mandat de négociation à votre comité.

D'ici là, votre comité de négociation continuera son travail.

Bon été à vous!

On se voit en septembre à l'assemblée spéciale!

Syndicalement,

Renato Carlone, Président